

## 4 Un être humain gérant ses biens de manière intelligente et durable

### 4.1 Alimentation et agriculture durable

*Le retour vers une alimentation plus saine, respectueuse du goût et des saisons, de type biologique et en solidarité avec les producteurs locaux est une demande réaffirmée au sein de la population de notre commune. ECOLO reconnaît les effets bénéfiques sur la santé et l'environnement d'une réduction substantielle de la consommation de viande (notamment viande rouge et charcuteries) et de l'intérêt de l'adoption de régimes alimentaires allant vers une alimentation saine et de qualité. Cette « alimentation durable » peut prendre différentes formes qu'ECOLO veut encourager et développer pour permettre à chacun d'en bénéficier pleinement et à moindre coût. Nous utilisons un cahier des charges très précis à ce sujet pour la fourniture des repas dans les écoles communales et nous soutenons et encourageons les sept potagers collectifs implantés dans notre commune.*

#### **Nos propositions**

1. Amplifier et mieux faire connaître les actions existantes, notamment les potagers collectifs, les points de dépôt de paniers bio, la plantation de vergers communs dans les espaces publics, les « incroyables comestibles » etc.
2. Encourager les agriculteurs locaux à passer à l'agriculture biologique, ou à tout le moins à un agriculture plus raisonnée, en limitant l'impact de l'agriculture trop intensive sur l'environnement, la biodiversité et la santé, et en favorisant le développement de la production locale de légumes et de fruits en circuits courts. Des échanges et des rencontres régulières avec les agriculteurs locaux, des discussions et un partage d'expériences sont souhaités dans le cadre d'un dialogue qui doit rester ouvert. Trouver avec eux un mécanisme pour les rendre partenaires d'un développement paysager des surfaces agricoles.
3. Encourager les agriculteurs locaux à utiliser les énergies renouvelables (panneaux solaires et éoliennes) et suivre de près l'avancement des recherches en matière de biométhanisation des effluents.
4. Faire du lobbying au niveau régional et fédéral pour libérer l'agriculture des pesticides chimiques.
5. Valoriser la production locale en soutenant les points de vente de produits locaux au niveau du bassin de vie.
6. Prévoir des espaces à cultiver dans les nouveaux lotissements et quartiers, en particulier dans les quartiers sociaux. Prévoir le développement d'une agriculture urbaine, y compris dans les appartements (cultures sur les terrasses, les balcons et les toits). Encourager le compostage intérieur.

7. Mettre des terres à disposition de jeunes agriculteurs pour faire du maraîchage et les aider à s'installer. Envisager la reconversion de terrains communaux ou privés et interroger notamment les paroisses ou autres propriétaires terriens pour savoir s'il existe des possibilités de récupérer des lopins de terres (1ha = 1 homme en maraîchage).
8. Créer une halle accessible aux petits producteurs locaux et des lieux d'échange pour les paniers bio et autres produits locaux. Soutenir le four à pain de Louvain-la-Neuve pour la cuisson commune du pain, mais aussi comme lieu d'échange et de convivialité. Envisager la création d'une (ou de plusieurs) maison(s) de boulange.
9. Favoriser les initiatives de livraison ou de mise à disposition de produits bio, à bon prix, dans des quartiers moins favorisés ou éloignés.
10. Mettre en place la fourniture de repas bio/équitable dans les crèches communales et au CPAS (repas à domicile et Résidence du Moulin), en introduisant de manière progressive des produits issus de l'agriculture biologique et des produits locaux, en suivant l'exemple de ce qui a été fait pour les écoles communales et pour les crèches privées. Inciter au respect des recommandations de l'OMS en ce qui concerne la consommation des aliments (réduction de viande rouge, de sel, de sucre, etc.)
11. Multiplier des initiatives et rencontres telles que les bourses d'échange de semences et de plantes, favoriser les échanges de bonnes pratiques en matière de maraîchage et de conseils en matière de potager.
12. Prévoir des marchés publics qui facilitent le recours aux entrepreneurs locaux et privilégient l'économie sociale, en se basant sur la charte « Stop au dumping social et environnemental ».

## 4.2 Commerce et économie

*La transition vers un nouveau type d'économie est en marche à tous les niveaux. Malgré son potentiel important (présence d'une université classée dans le top 200 mondial et d'un parc scientifique, éclosion d'entreprises développant de nouvelles technologies ou à forte intensité de connaissance), Ottignies-Louvain-la-Neuve reste trop peu visible comme pôle économique véhiculant un modèle de développement alternatif.*

*L'analyse des caractéristiques économiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve fait apparaître de nombreux atouts, parmi lesquels une population hautement qualifiée, la proximité d'une grande ville de niveau international, une bonne accessibilité, la présence d'une université et de divers centres de recherche et de services importants. Parmi ses faiblesses, on relèvera une économie de type trop « résidentiel » (basée sur la consommation), la présence d'une frange de la population peu qualifiée et en sous-emploi et l'absence d'un pôle de développement clairement identifié. Les risques pour l'avenir sont essentiellement l'augmentation du côté "ville-dortoir" avec l'arrivée du RER, le vieillissement de la population, la tendance vers une polarisation accrue de la société (inégalités de revenus) ayant un impact au niveau local et la croissance continue des prix de l'immobilier.*

*Notre commune héberge de nombreux commerces et activités économiques de types divers. Au cours de la dernière mandature, nous avons identifié trois changements importants dans ces domaines :*

- le souhait des citoyens, exprimé clairement notamment lors de la consultation populaire de juin 2017 sur l'extension de L'esplanade, de disposer d'un paysage commercial privilégiant davantage le développement durable et n'incitant pas à la surconsommation*
- l'émergence de nombreux commerces de proximité où l'on peut trouver des produits issus de l'agriculture biologique, des circuits courts et proposés dans une dynamique "zéro déchets"*
- le lancement de nombreuses initiatives de transition qui ont pour but de resserrer les liens sociaux, de contribuer à la réalisation des objectifs de la COP21 et de créer des environnements de travail plus sereins (cafés citoyens et coopératives, potagers communautaires, épiceries proposant du vrac, voitures partagées et espaces de co-working, "bibliothèques d'objets", ...).*

*Ottignies-Louvain-la-Neuve a donc tout intérêt à définir un projet dynamique qui vise à développer une économie locale favorisant la création d'entreprises dont les activités cadrent avec la transition, encourageant la transition des entreprises existantes vers une meilleure efficacité énergétique ainsi qu'un commerce qui privilégie davantage le resserrage des liens sociaux. Les autorités auront le souci de la création d'emplois valorisants pour des personnes peu qualifiées, en partenariat avec le secteur privé, notamment en s'inspirant des Schémas communaux de développement commercial réalisés au sujet d'Ottignies (en 2011-2012) et de Louvain-la-Neuve (en 2016-2017).*

### **Nos propositions**

1. Développer des mesures diverses (allant de la fiscalité à l'accompagnement, à la communication...) pour soutenir le développement d'activités économiques et commerciales ayant un objectif sociétal en lien avec les objectifs de la COP21. Veiller

également à donner un soutien aux ASBL et entreprises à finalité sociale tant au niveau des obligations financières et administratives que de la recherche de subsides disponibles à tous les niveaux.

2. Soutenir la mise en place d'un pôle local d'échanges solidaires qui assurera les parties logistiques et administratives en soutien aux producteurs et artisans locaux.
3. Chercher à mettre en place des sources de financement innovantes (le placement des fonds de pension d'entreprises localisées sur le territoire ou encore l'emprunt citoyen) qui permettent de capter l'épargne pour financer des activités locales, avec la mise en place d'une gouvernance basée sur la cogestion des projets.
4. Impliquer les écoles du territoire communal dans la mise en place de ce type de projets (citoyens, locaux, cadrant dans les objectifs de la COP21) dans une optique « gagnant-gagnant » permettant aux étudiants de se former et aux acteurs économiques de bénéficier de la connaissance des étudiants et enseignants.
5. Réfléchir en termes de "bassin de vie" pour toute initiative liée à l'activité économique en veillant à créer ainsi des synergies, notamment avec les communes voisines de Court-Saint-Etienne et Mont-Saint-Guibert.
6. Poursuivre le soutien à l'utilisation de la monnaie locale.
7. Travailler à une bonne intégration du projet CBTC dans la vie de notre cité, tant au niveau citoyen qu'économique, environnemental et social.
8. Étendre les activités de l'ASBL Gestion Centre-Ville de Louvain-la-Neuve à Ottignies.
9. Favoriser le développement de 'living labs' (processus de co-création de nouveaux produits et services selon une méthode ouverte et participative) en partenariat avec l'université et les entreprises technologiques de la commune.
10. Rédiger des cahiers de charges moins détaillés sur les matières techniques mais plus exigeantes en termes de réalisation des objectifs de la Convention des Maires/COP21, cahiers incitant ainsi les soumissionnaires à réfléchir et à mettre en place de nouvelles démarches et solutions.
11. Héberger dans notre commune des entreprises liées au secteur du numérique, secteur qui génère de nouvelles activités économiques (voir chapitre sur le numérique).
12. Favoriser les commerces qui s'inscrivent dans les objectifs de la COP21, notamment à travers une aide (technique et/ou financière) à l'installation de range-vélos et une labellisation de certaines caractéristiques ("ici, on accepte vos récipients pour le vrac", "production locale",...).